

C.S.M.

TIR A L'ARC

2 X 18 METRES QUALIFICATIF AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Les archers de la Ville de Montoir-de-Bretagne sont heureux de vous inviter à participer au concours en salle qui se déroulera au gymnase du Complexe Sportif de la Bonne Fontaine (Avenue de l'Ile de France) le **26 OCTOBRE 2008**.

	<u>Matin</u>	<u>Après-Midi</u>
▫ Ouverture du greffe :	08H00	13H00
▫ Flèches d'essai	08H30	13H30
▫ Inspection du matériel :	08H45	13H45
▫ Début des tirs :	09H00	14H00

♦ RECOMPENCES :

- Aux trois premiers de chaque catégorie ;
- À la meilleure équipe adulte et jeune, composée uniquement AMP ou classique (si le nombre d'équipes inscrites est supérieure à deux).

♦ INSCRIPTIONS :

	<u>Un tir</u>	<u>Deux tirs</u>
▫ LICENCE J :	5 euros	8 euros
▫ LICENCE U :	7 euros	11 euros

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée et à concurrence des places disponibles avec votre règlement par chèque libellé à l'ordre du C.S.M. Tir à l'Arc, **AVANT LE 20 OCTOBRE 2008**, chez Mr Bruno DEGOIS, 31 rue du Pont de l'Angle - 44160 BESNE. (09 63 56 58 05).

IMPORTANT :

- * Capacité d'accueil : 2 x 40 places
- * Blasons verticaux, **UNIQUEMENT** pour les AMP.
 - ☞ Passeport et certificat médical à jour ;
 - ☞ Chaussures de sport obligatoires ;
 - ☞ Tenue blanche ou tenue de club exigée ;
 - ☞ Sur place buvette (sandwich, pâtisserie,...) ;
 - ☞ Seul le premier tir comptera.

Tout désistement à partir du jeudi 23 octobre 2008 du concours ne sera pas remboursé.
